

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** ☞ N° 20240626\_16

☞..... Réaménagement des Quais du Wimereux - Travaux de désimperméabilisation -  
Demande de financement auprès de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

---

Date de la convocation

▪ 20 juin 2024

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal,  
Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel,  
Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU  
Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. DEVIN Serge	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme LAVIEVILLE Chantal	à	M. JOLIE Pascal
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme GUILLOU Elodie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
M. MARLOT Loïc	à	Mme BERNARD Sabine
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José.

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith  
Mme HEMBERT Axel  
Mme REBOUL Sophie.

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. Pascal JOLIE

**SERVICES TECHNIQUES**

**REAMENAGEMENT DES QUAIS DU WIMEREUX - TRAVAUX DE  
DESIMPERMEABILISATION - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE  
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE**

Dans le cadre des travaux de requalification des quais du Wimereux, la commune de Wimereux souhaite développer la gestion alternative des eaux pluviales.

Pour ce faire, il est prévu de désimperméabiliser une superficie importante des sols des quais pour en faciliter l'infiltration et l'effet de rafraîchissement urbain (végétalisation, pavés drainants, aménagement paysagers, etc...).

Le coût des travaux est estimé à 890 000 € H.T. (*huit cent quatre-vingt-dix mille euros Hors Taxes*).

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**APPROUVE** le projet concernant la désimperméabilisation des quais du Wimereux,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie une participation financière la plus élevée possible,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
**Pascal JOLIE.**

Le Président de séance,

**#signature#**